## COMPTE RENDU DE L'A.G. DU CLUB DE GO DE VERSAILLES DU 25 FÉVRIER 2001

## 1. Participants et ordre du jour

L'assemblée extraordinaire se réunit le 25 février 2001 à 14 h. Les présents sont : Nicolas Barotte, Frédéric Chyzak (secrétaire), Claude Ducouloux, Claude Perrin (arrivé en cours de réunion), Wandrille Sacquépée, Alain Tiano, et Michel Zaltzman (président). Karim Ouazi, bientôt membre, assiste en tant qu'observateur extérieur. L'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire est de lancer l'organisation d'un tournoi en septembre 2001 et préparer l'assemblée de la ligue.

AG ou pas AG.

## 2. Préparation de l'assemblée de la ligue

En vue de l'A.G. de la ligue le 5 mars, le président sonde l'opinion pour déterminer si le quitus doit être rendu à la ligue pour sa gestion. Les critiques ayant provoqué le doute sont : l'attitude de la ligue face au problème du cautionnement des prêts de matériel ; la réclamation par la ligue de pénalités de retard lors du versement des cotisations cette année ; le montant des cotisations ligue.

Le premier problème sera développé dans la section qui suit.

Concernant le versement des cotisations cette année, il est à noter qu'assez exceptionnellement, la collecte des cotisations avait eu lieu avant la date limite de reversement à la fédération et à la ligue, le 31 décembre 2000. Si la cotisation fédérale est parvenue à temps à la fédération, la cotisation ligue n'est arrivée à la ligue qu'en janvier, suite à un malentendu entre le club et la ligue. Sans entrer dans les détails,

Mais la question principale soulevée par le président est de savoir si le montant de la cotisation ligue est justifiée au regard de ses activités : à titre de comparaison, la cotisation à la ligue Île de France est de 50 à 60 F par adhérent, alors que la cotisation à la ligue de Normandie n'est que de 30 F par adhérent. L'assemblée discute de ce qu'elle perçoit des actions de la ligue :

- mise en place de meilleures procédures d'administration : la rédaction de comptes rendus des réunions de la ligue et d'un rapport d'activité est vue comme une action positive, mais qui ne peut avoir de coût financier ;
- prêt de matériel pour l'organisation de tournois : la remise en cause du mode de cautionnement (voir la section suivante pour plus de précisions) est vue de façon plutôt positive ;
- organisation de cours dans les clubs : une contribution financière étant de toutes façons demandée aux participants, la contribution de la ligue semble limitée ;
- bulletin de la ligue : sa distribution a peut-être un certain coût.

Globalement, il ressort que la ligue semble mener des actions qui seraient positives sur le long terme, mais n'a pas de projet de court terme demandant un budget élevé. À la question « En regard de la cotisation demandée, l'action de la ligue est-elle plutôt positive, négative ou neutre? », la réponse unanime a été « neutre ».

Il est donc attendu que la ligue explique ses comptes dans son A.G. du 5 mars de façon à justifier le montant de la cotisation.

## 3. Organisation du tournoi 2001

Rappelons que lors de l'A.G. précédente, le club avait décidé d'attendre l'évolution de la question du cautionnement du prêt de matériel pour décider de l'organisation d'un tournoi en 2001. Suite à notre demande, le mode de cautionnement mis en place par la ligue a été modifié : la pénalité en cas de restitution tardive est maintenant limitée à 5000 F et le cautionnement n'a plus pour but d'assurer le matériel contre le bris ou le vol. Suite à cette évolution positive, l'assemblée vote l'organisation d'un tournoi en 2001 à l'unanimité des votants moins une voix (une abstention).

1

Concernant la date du tournoi, ce dernier a bizarrement déjà été annoncé par la F.F.G. pour les 7 et 8 septembre. Le centre semble être disponible à cette date, bien que le président n'ait pas encore reçu de confirmation officielle. Par ailleurs, la municipalité de Versailles souhaite voir le club au forum des associations qui aura lieu le 7 septembre. La date retenue pour le tournoi est malgré tout les 7 et 8 septembre et le club participera au forum des associations en parallèle du tournoi.

La discussion s'engage ensuite sur la recherche de sponsors pour financer le tournoi. À côté du démarchage des commerçants de la région, une proposition est de monter un dossier pour démarcher une ou des grosses sociétés nationales, éventuellement par internet. (En particulier, Claude Ducouloux se propose de soumettre notre dossier chez Renault.) Bien vite, la question est de savoir ce que l'on a à offrir à un éventuel sponsor : l'engagement de chercher à couvrir l'événement par la presse, locale et nationale; la vente d'un espace publicitaire sur le lieu du tournoi et sur la plaquette; l'exclusivité de l'espace publicitaire sur la plaquette.

L'établissement d'un budget est la première étape pour monter le dossier. Sur la base de 60 participants (soit une légère augmentation par rapport au tournoi 1999) et avec l'objectif idéal de faire repartir un participants sur deux avec un lot en nature (un livre sur le go), le budget obtenu après discussion est le suivant :

Recettes (en F)		DÉPENSES (en F)
$6000$ inscriptions $(60 \times 100)$	6 000	lots en nature $(30 \times 200)$
	2000	lot au 1 <sup>er</sup> de la 1 <sup>ère</sup> catégorie
	1 000	lot au 2 <sup>e</sup> de la 1 <sup>ère</sup> catégorie
	500	lot au 3 <sup>e</sup> de la 1 <sup>ère</sup> catégorie
	1000	lot au 1 <sup>er</sup> de la 2 <sup>e</sup> catégorie
	500	lot au 2 <sup>e</sup> de la 2 <sup>e</sup> catégorie
	250	lot au 3 <sup>e</sup> de la 2 <sup>e</sup> catégorie
	500	lot au 1 <sup>er</sup> de la 3 <sup>e</sup> catégorie
	250	lot au 2 <sup>e</sup> de la 3 <sup>e</sup> catégorie
	1000	édition et envoi de la plaquette
2000 ventes du bar	4000	fournitures du bar
	1000	logistique
8 000 total recettes	18 000	total dépenses

Il reste ainsi 10 kF à financer par les sponsors.

Le dossier devra aussi comprendre un historique/rapport d'activité du club et du tournoi, les plaquettes et les coupures de presse sur les éditions antérieures du tournoi, une copie du site du club.